

Cotonou, le 23/05/2024

Avis de Relance

N° 9/19 /2024/SIRAT/DG/PRMP/CSPPR/SP-PRMP du 23 MAI 2024 2024

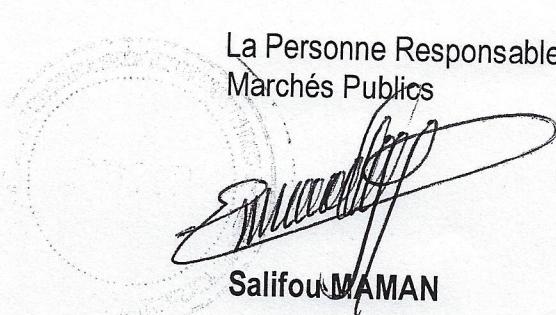
Objet : AMI n°021/2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CSPPR/CP/SP-PRMP du 13 septembre 2023 relatif à recrutement de cabinet chargé de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT (Exercice 2020-2022).

Faisant suite à l'insuffisance de plis constaté dans le cadre de la procédure cité en objet, il est porté à la connaissance des candidats que ledit avis est relancé.

Les nouvelle date et heure de dépôt des offres sont fixée au Jeudi 13 Juin 2024 à 10 heures précises.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 13 Juin 2024 à 10 heures 30 minutes précises (GMT+1) dans la salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA).

La Personne Responsable des
Marchés Publics



Salifou MAMAN

PJ : AMI n°021/2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CSPPR/CP/SP-PRMP du 13 septembre 2023



REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER DE PRESELECTION PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT INTERNATIONAL

--*-*-*-*

**RECRUTEMENT DE CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE MISSIONS
D'AUDIT DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS DE
LA SIRAT (EXERCICE 2020-2022).**

Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Source de Financement : Budget Autonome

Gestion : 2023

BON A LANCER

Référence PPM : PI_PVTD_80657



Août 2023

Direction Nationale des Marchés Publics	
BON A LANCER	
Le 06/09/23	à ZOUNTEOGNI
Nom : Jorex	Prénom : Jorex
Signature : Jorex	

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 06/09/23
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

**Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire
(SIRAT SA)**

**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
DOSSIER DE PRESELECTION**

Émis le : 13./09./2023

Pour la prestation relative au RECRUTEMENT DE CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE MISSIONS D'AUDIT DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS DE LA SIRAT (EXERCICE 2020-2021).

**Avis à manifestation d'intérêt N°
D.21.../2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CSPPR/CP/SP-PRMP du 13./09/...2023:**

Référence PPM : PI_PVT_80657

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023

BON A LANCER

Août 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL

OBJET : RECRUTEMENT DE CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE MISSIONS D'AUDIT DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS DE LA SIRAT (EXERCICE 2020-2021).

Référence du marché : PPM : PI_PVTD_80657

AVIS N ° D.21/2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CSPPR/CP/SP-PRMP du 13/09/2023.

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite à la 4ème révision du Plan de Passation des Marchés Publics de la **Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)**, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj), le 07 juillet 2023.
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu, dans le cadre de l'exécution de ses activités, des fonds de son Budget afin de financer, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Prestations Intellectuelles relatif au recrutement de cabinet chargé de la réalisation de missions d'audit de conformité environnementale et sociale des projets de la SIRAT (Exercice 2020-2022).

BON A LANCER !

3. Les prestations portent sur la réalisation de l'audit environnemental et social permettant de (1) vérifier que l'exécution des travaux des différents projets concernés est conforme ou non aux lois et règlements en matière de gestion de l'environnement en République du Bénin ; (2) apprécier l'impact direct ou indirect que tout ou partie des activités entreprises et des modes opératoires ont généré sur l'environnement et les populations riveraines ; (3) évaluer les performances environnementales et sociales des travaux ; (4) recommander des mesures correctives pour les anomalies et absence de conformité relevées.

L'ensemble de la consultation porte sur 154 sites répartis en **six (06) lots géographiques et un même soumissionnaire peut se retrouver sur plusieurs shortlistes** comme suit :

Lots	Villes	Nombre de sites
Lot 01	Cotonou	20
Lot 02	Grand Nokoué	22
Lot 03	Sud-Ouest	22
Lot 04	Sud-Est/ Centre	18 & 25
Lot 05	Nord-Est	24
Lot 06	Nord-Ouest	23

La mission du consultant se décline comme suit:

BON A LANCER

- passer en revue les mesures du rapport d'EIES et du PAR élaborés pour chaque projet ;
- évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures planifiées dans le PGES et le PAR initialement élaborés ;
- évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures de gestion environnementales et sociales mises en place ;
- identifier, quantifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux réels (positifs et négatifs) générés par les travaux et qui n'avaient pas été prévus par les études environnementales et sociales réalisées et évaluer les conséquences sur les plans environnemental, social et économique si applicables ;
- évaluer les potentiels impacts des projets sur la santé et le cadre de vie des populations riveraines ;
- évaluer la dégradation paysagère induite par la construction et le fonctionnement des ouvrages, leurs voies d'accès ou de desserte et les infrastructures connexes ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation mises en œuvre ;
- identifier les insuffisances et les non-conformités environnementale et sociale des projets en cours de réalisation ou de mise en œuvre pour ceux achevés ;
- ressortir tous les manquements et les non-conformités constatées sur le terrain en rapport avec la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;
- vérifier la mise en œuvre effective et l'appropriation des mesures environnementales et sociales par les acteurs et bénéficiaires des différents investissements réalisés dans le cadre de chaque projet ;
- proposer des pistes expliquant les insuffisances observées et proposer des mesures pouvant les lever dans le futur ;
- proposer des mesures de correction des non-conformités constatées ;
- proposer des mesures correctives si nécessaires et de préciser les mesures de gestion environnementales et sociales ainsi que des mécanismes de suivi ;
- proposer des mesures correctives aux non-conformités et/ou insuffisances relevées, afin de supprimer/ atténuer/compenser les impacts négatifs observés et prévenir ou gérer les risques associés ;
- formuler des recommandations fortes en vue d'une meilleure capitalisation des expériences de sorte à garantir le respect des normes environnementales lors de la deuxième phase du Projet si applicables ;
- proposer un plan d'action avec un calendrier de mise en œuvre et une estimation des coûts de l'exécution des actions environnementales et sociales;

BON A LANCER

4. Les délais de réalisation des missions sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Lots	Délais d'exécution des missions
Lot 01	50 jours
Lot 02	55 jours
Lot 03	55 jours
Lot 04	55 jours/ 60 jours
Lot 05	65 jours
Lot 06	65 jours

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environs. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Il est interdit aux soumissionnaires de présenter pour le même lot, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats **d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) par mission** et présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. **Cette liste restreinte constituée par lot doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis.** Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières par lot sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis et un candidat sera sélectionné selon la méthode **de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou

BON A LANCER

firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> - Du domaine : Audit environnemental et social ou similaire 10 points - Pas du domaine 0 point 	Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013-2022)	[25]	Avoir réalisé au moins (05) missions en matière d'évaluation environnementale et sociale : 25 points (à raison de 5 points par mission).	-Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) -Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (Chef de mission Expert environnementaliste)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013-2022)	[50]	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé au moins trois (3) missions de conduite d'audit environnemental et social de projet d'infrastructure routière : 30 points à raison de 10 points par mission. - Avoir réalisé au moins trois (3) missions de conduite d'audit environnemental et social de projet de construction ou d'assainissement: 15 points à raison de 5 points par mission. - Avoir réalisé au moins une (1) mission similaire exécutée en Afrique de l'Ouest..... 5 points. 	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cabinet 2 points - Organigramme du cabinet 1,5 points - Plan d'assurance qualité interne du cabinet ou certificat ISO en cours de validité 1,5 points 	Note de présentation du Cabinet et Organigramme de structure et Plan assurance qualité interne ou certificat ISO
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<p>Par lot :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) Expert environnementaliste chef de mission-consultant principal (BAC+5) en environnement ou un diplôme de spécialisation en environnement 4 points - Un (1) expert sociologue de niveau BAC+5 en sociologie 4 points - Un (1) Un urbaniste (ou équivalent) de niveau BAC+5 en urbanisme ou similaire 2 points - Un (1) Un urbaniste (ou équivalent) de niveau BAC+5 en urbanisme ou similaire 2 points 	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (**70 points et le nombre de**

BON A LANCER

candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08) pour chacun des lots.

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Salifou MAMAN**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SIRAT SA, courriel : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 et aux heures suivantes : 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 15 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT+1).

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 13 Septembre 2023. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) situé au 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55.

Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne ou par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 au plus tard le 03 Octobre 2023 à 10 heures 00 minute (GMT+1) "Heure locale". Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes,

aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) le même jour à 10 heures 30 minutes (GMT+1) "Heure locale".**

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

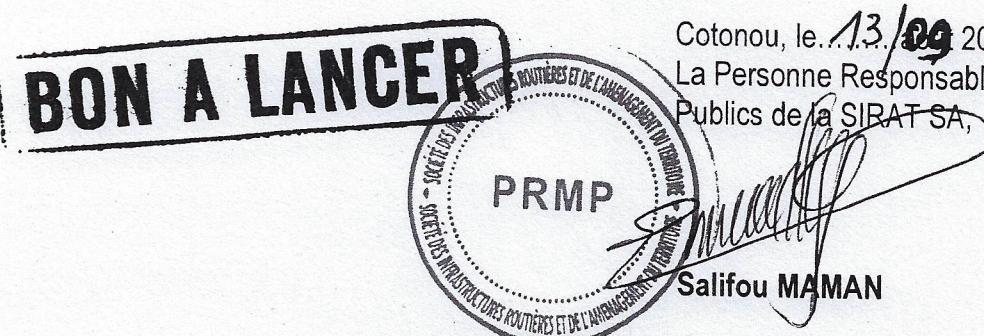
Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des marchés publics pour ampliation.



I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],
Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous
soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].
Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin
d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies
simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des
diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure
déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER